

PRÉFÈTE
DE LA SARTHE

Le Mans, le 25 janvier 2017

Plan Grand froid : point journalier

Compte-tenu des basses températures annoncées, Corinne Orzechowski, préfète de la Sarthe, a pris toutes les dispositions nécessaires afin que la mise à l'abri des sans domicile fixe et des personnes fragiles soit pleinement assurée durant cette période de grand froid.

En complément des 59 places ouvertes en continu pendant l'hiver, la salle « Le Royal » au Mans a été mise à disposition depuis le lundi 16 janvier 2017. Cette salle a été équipée de manière à accueillir 20 personnes mais pourra être dotée de lits supplémentaires si besoin.

La nuit du 24 au 25 janvier 2017, ce sont ainsi 56 personnes qui ont pu être hébergées grâce à ces dispositifs :

- 28 personnes au local Noguès (dont hébergement dans les modulaires) ;
- 10 personnes à la salle René Clair ;
- 13 personnes à la salle Royal ;
- 5 personnes dans des hébergements hors Le Mans Métropole.

La préfète de la Sarthe, tient à **souligner l'action des services de secours et des associations qui sont plus que jamais mobilisés** pour apporter accueil, aide et réconfort aux personnes les plus démunies. Sans les bénévoles de ces associations, les dispositifs d'accueil et d'accompagnement ne pourraient offrir ce niveau de service.

La préfète appelle chacun à faire preuve de solidarité durant cette période de grand froid et à signaler toute personne sans domicile en difficulté au 115 (24H/24, 7jours/7).